CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

DE LA COMMUNAUT URBAINE DE NANTES

COPIE POUR INFORMATION

Monsieur Jean BERGOUGNOUX Pr sident de la Commission particuli re du d bat public sur le projet d'a roport de Notre-Dame-des-Landes 3, rue d'Alger 44000 Nantes

Nantes, le 22 mai 2003

Monsieur le Pr sident,

J'ai plaisir vous faire parvenir une contribution au d bat public r dig e en commun par les Pr - sidents des Conseils de D veloppement de Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Angers qui ont souhait , cette occasion, marquer leur solidarit territoriale sur ce sujet.

Au-del de ce texte, j'ai souhait vous faire part de quelques observations personnelles, ayant figur parmi les acteurs l'origine du projet d'a roport Notre Dame des Landes.

Tous les citoyens, soucieux de la vie d'mocratique, se r jouissent du d'bat public organis sur ce projet. partir des premi res r unions marqu es par une certaine absence d'coute, la bonne organisation du d'bat a permis de progresser dans le respect mutuel et l'examen plus attentif du contenu des tudes faites et les opinions en r sultant.

Les attitudes des uns et des autres se sont "civilis es", le d sir de concertation s'est d velopp, ce qui a entra n un compl ment d' tudes et une confrontation positive.

Nous devons, cette occasion, observer la capacit des citoyens d'aujourd'hui, dans le cadre de leurs associations, se mobiliser et s'organiser pour produire des analyses et des argumentaires fond s sur une r elle connaissance des diff rents sujets abord s et les exprimer avec pertinence.

Les rencontres successives entre les responsables l'origine du dossier technique, les representants des institutions concernes et les citoyens, ont fait na tre peu peu une "discussion", c'est-dire un de bat o les arguments des uns et des autres onte cout set interpretaine convergence est peu peu apparue, qui a de plac le de bat de l'affrontement vers une conscience partage des enjeux, ainsi qu'une plus vidente difference de ce qui sous-tendait les positions des uns et des autres.

D'un c t , les services de l'Etat ont fourni un dossier justifiant la r alisation r sultant d'un choix politique, jamais remis en cause et que l' volution des besoins n cessite. Les intervenants venant de diff rents milieux ont exprim leur logique propre : la Chambre de Commerce g rant l'a roport de Nantes Atlantique, les Collectivit s locales dont les choix commandent l'avenir : R gion, D partement, Communaut Urbaine, Communes, ainsi que les entreprises directement concern es. De l'autre, des citoyens soucieux des choix faits pour le d veloppement de leur communaut de vie et d'int r ts et notamment ceux directement concern s par la r alisation concr te de l'op ration –habitants ou/et exploitants agricoles de l'espace pr vu pour la construction et ses acc s— ou se trouvant en situation d'en subir des nuisances, ont fait conna tre leur sentiment. Chacun a sa logique et une base diff rente de r f rences et d'int r ts.

Les attitudes face aux choix sont multiples :

- La plupart des habitants concern s, ou leurs parents, connaissaient la d cision prise en 1974, par le Pr fet Paul Camous –dont j' tais proche l' poque– de r server un ensemble important de terrains pour la construction ult rieure d'un grand a rodrome pr vu dans le plan d'am nagement g n ral des M tropoles d' quilibre. Les nombreuses transactions qui ont eu lieu ensuite, ainsi que les locations des terrains acquis dans des conditions souvent avantageuses, t moignent de la connaissance dans le milieu local de l'op ration projet e. La longueur du temps pass depuis cette date (29 ans), sans manifestation officielle, a accr dit l'id e que le projet n' tait plus d'actualit . La construction ensuite, sans opposition administrative, de nombreux logements a confort cette id e. Le projet r apparaissant et les habitants anciens et nouveaux voyant leur milieu en voie de se transformer d'une mani re importante, ainsi que leurs activit s, leur voisinage et la tranquillit habituelle, font na tre des manifestations de rejet qui organisent une remise en cause de la pertinence du projet.
- Le monde conomique soutient le projet dans la perspective de la naissance attendue partir de celui-ci, de nouvelles potentialit s offertes aux entrepreneurs de cette r gion ou en amenant d'autres s'y installer. Ils rappellent avec pertinence que ces activit s venir commandent la prosp rit conomique de cette r gion et des emplois modernes de demain.
- Les collectivit s locales sont soucieuses de l'avenir des populations dont elles ont la gestion. La conduite de leur volution s'inscrit dans le moyen et long terme, largement balis par des plans n goci s avec l'Etat que compl te aujourd'hui l'effet de l'int gration dans l'Europe et ses nouvelles normes. Leurs choix sont d licats, entre la conscience des imp ratifs d'adaptation aux transformations du monde, de l'encadrement fait par les directives nationales, mais aussi des oppositions parfois turbulentes d'une partie de l' lectorat qui peuvent susciter des ruptures de majorit .

Aux choix de ces trois acteurs traditionnels, nous pensons que nous devons ajouter ceux que l'observation de la transformation du monde nous conduit formuler concernant le d veloppement de la vie intellectuelle, scientifique, m dicale, culturelle et sportive de notre r gion. Leurs acteurs ne se sont pas assez exprim s et les besoins dans ces domaines sont moins bien perçus. Ils constituent cependant aujourd'hui, des enjeux majeurs dans la comp tition des activit s humaines et des territoires. Ils n cessitent que nous puissions tre raccord s par des liaisons a riennes rapides nous permettant l'acc s ais tous les centres europ ens dynamiques afin que nous puissions nous y associer.

La mondialisation d place les rep res et les modes de vie. Dans le monde qui se d veloppe, les a roports sont des signes majeurs de l'existence d'une dynamique territoriale et des rep res de potentialit s attractives.

Dans ce contexte, l'analyse qui doit pr valoir me semble tre la suivante : Nantes a une situation g ographique assez exceptionnelle qui, en toutes p riodes de la civilisation, a suscit des actions humaines entra nant des d veloppements conomiques et sociaux de grande ampleur. Quelle que soit l' volution g n rale du monde, cette potentialit perdurera si nous savons la mettre en valeur.

Un exemple assez proche, de m me nature, est l pour nous le rappeler. Il s'agit de la d cision prise par le Pr sident Giscard d'Estaing, en 1976, d'implanter le terminal m thanier pr vu sur l'Atlantique, Montoir. Cette d cision a conduit la cr ation d'un nouveau site portuaire d'acc s facile et s curis , permettant un nouveau d veloppement portuaire. Cela s'est v rifi avec un doublement de l'activit . Il a de plus ouvert un cycle d'investissements des acteurs conomiques de plus de 10 ans dans l'Estuaire de la Loire d'un montant total sup rieur 12 Milliards de francs de l' poque. Il a permis d'ouvrir un processus de d veloppement global dont nous constatons encore aujourd'hui les effets positifs.

Un grand a roport de rang europ en, dont le projet associe toutes les entit s r gionales voisines, est de m me importance. Il doit favoriser des initiatives de d veloppement de toutes natures l' chelle interr gionale.

une sage distance de toutes les interrogations pos es, retenons que c'est une r ponse essentielle pour l'avenir des jeunes de cette r gion et leurs enfants, auxquels nous devons tous penser en premier lieu si nous souhaitons qu'ils puissent y rester et y vivre bien.

Soyez assur , Monsieur le Pr sident, de mon attention vos travaux et de mes meilleurs sentiments.

Le Pr sident, Jean-Joseph R GENT

Projet d'a roport de Notre Dame des Landes

Contribution au d bat public des Pr sidents des Conseils de D veloppement de Nantes, Saint Nazaire, Rennes et Angers

Le d bat public ouvert sur le projet d'A roport de Notre Dame des Landes a constitu l'occasion pour le Conseil de D veloppement de Nantes, puis pour celui de Saint Nazaire, de se saisir de ce dossier. Des s ances de travail ont t organis es pour entendre le ma tre d'ouvrage de ce projet mais aussi ceux qui s'y opposent.

Cette approche ne rel ve pas d'une saisine institutionnelle mais d'une d marche autonome des Conseils de Nantes et Saint Nazaire. L'objectif a d'abord t de fournir une information large tous les membres et de leur permettre de d battre sereinement d'un projet qui engage l'avenir du territoire.

Les Pr sidents des Conseils de D veloppement confortent ainsi leur mission qui est de susciter des d bats de soci t civile sur les grands th mes qui fondent le d veloppement territorial.

Les Pr sidents des Conseils d'Angers et de Rennes, dans le cadre de la relation r gionale r guli re nou e avec ceux de Nantes et Saint Nazaire, se sont int ress s ce grand d bat.

la suite de ces changes et de ces contacts nombreux, il a paru souhaitable d'organiser une expression publique qui puisse enrichir le d bat. l'int rieur des Conseils, les positions sont nuanc es sur ce projet, son opportunit , son calendrier... mais elles sont toutes l' manation des avis de citoyens engag s dans des d marches collectives au b n fice de leur communaut de vie et d'int r ts. Chaque association ou institution a pu faire conna tre sa position sp cifique aupr s de la Commission de d bat public.

Un consensus ne peut tre d gag sur tout et ce n'est pas l'objet des Conseils de D veloppement de prendre des positions exclusives sur tel ou tel th me. Un Conseil de D veloppement peut exprimer des positions multiples qui ressortent des exp riences diverses des acteurs de la soci t civile. Ces assembl es ne correspondent pas la nomenclature administrative et politique classique et leur originalit est de fournir des clairages "plusieurs feux".

C'est dans ce contexte que le Pr sident du Conseil de D veloppement de Nantes a propos ses coll gues de Saint Nazaire, Angers et Rennes de r diger une contribution commune au d bat public en y apportant les enseignements de leurs discussions et en essayant d'en tirer quel-ques perspectives d'avenir.

Par cette initiative, les Pr sidents des Conseils, titre personnel, ont souhait aller plus loin que la simple affirmation d'une position sur le projet. Ils ont voulu cette occasion :

- marquer une solidarit des territoires concern s,
- donner une autre dimension au d bat et ouvrir des perspectives d'avenir,
- illustrer le principe selon lequel "la mani re de prendre une d cision importe autant que la d cision elle-m me".

Les enseignements du d bat local

UN PROJET DONT L'IMPORTANCE EST INSUFFISAMMENT MESUR E

L'Agglom ration nantaise, et plus g n ralement la M tropole Nantes-Saint-Nazaire, connait une p riode de d veloppement continu depuis 20 ans. Une dynamique partag e par les acteurs politiques, conomiques et sociaux a permis ce territoire la fois de surmonter les crises et d'accro tre son attractivit. Cette situation est assez unique en France et constitue un des atouts majeurs de son d veloppement. Elle a eu aussi pour cons quence, depuis des ann es, une certaine absence de "sujets qui f chent".

La mise en d bat du projet de l'a roport de Notre Dame des Landes a remis en lumi re les limites de la concertation, telle qu'elle est pratiqu e traditionnellement par les pouvoirs publics, et redonn vie un mode de discussion qui favorise des changes parfois vifs. Ce d bat citoyen est sain.

L'importance du projet pr sent est immense et touche tous les domaines de l'am nagement du territoire : transports, environnement, d veloppement conomique, modalit s de dialogue avec les riverains. En ce sens, c'est un projet qui d passe tr s largement ceux qui ont t d velopp s dans les 20 derni res ann es. C'est un projet qui engage l'avenir d'un vaste territoire et son importance n'a pas fait l'objet d'un effort p dagogique suffisant, notamment par les lus qui, depuis des ann es, ont consid r comme acquise une d cision n'ayant jamais fait l'objet de r el d bat avec les citoyens, surtout avec les plus jeunes.

UN R EL APPORT DE PARTICIPATION CITOYENNE...

La pr sentation du projet effectu e par le ma tre d'ouvrage a pr sent certaines faiblesses. Quelles que soient la qualit et la rigueur technique des porteurs du projet, ce dernier n'a pas t suffisamment pr sent dans sa dimension politique, au sens noble du terme. Un a roport dimensionn pour 9 millions de passagers ne peut pas tre appr hend comme un changeur autoroutier. Le discours technique, parfois distant, sur le projet a occult sa dimension humaine.

Ce sont en fait les citoyens, organis s ou pas dans des associations diverses, qui ont lev le d bat en lui conf rant cette dimension humaine. Souvent critiqu es pour une certaine agressivit , les associations ont fait un travail important, souvent sup rieur celui du ma tre d'ouvrage, et ont apport une vraie qualit au d bat. Ce sont elles qui ont permis qu'une vraie discussion s'instaure, que des tudes compl mentaires soient r alis es et que la concertation ne soit pas qu'une simple information. Ceci a d'ailleurs t rendu possible gr ce la Commission de d bat public dont le travail d'animation efficace doit tre soulign .

...ENCORE TROP LIMIT DANS SON CHAMP D'ACTION

Les acteurs conomiques et sociaux soutiennent le projet, les associations de riverains se sont mobilis es pour le combattre avec passion, la classe politique, dans sa presque totalit , le d fend.

Il y a cependant des absences lourdes. Les habitants de l'Agglom ration nantaise, y compris ceux qui sont proches de l'a roport actuel, ne semblent pas avoir pris part suffisamment un d bat qui concerne pourtant leur avenir et celui de leurs enfants. Plus grave, les cat gories les plus jeunes ne semblent pas s' tre vraiment senties concern es par ce projet. Il faut s'interroger sur ces absences.

Plusieurs raisons peuvent tre avanc es, s rement tr s partielles:

- une gestion politique et administrative du dossier assez peu lisible depuis de nombreuses ann es,
- une insuffisante mise en perspective du projet. Une approche trop technicienne emp che de mesurer les effets induits d'un grand investissement,
- l'extr me mobilit des jeunes les conduit s'int resser plus aux conditions des transports, notamment au prix, plut t qu' la localisation des quipements. Ceci explique en partie le succ s des compagnies qui offrent les prix les plus faibles sur de petits a roports plus loign s,
- une m fiance vis- -vis des institutions qui grandit r guli rement en m me temps que de nouveaux comportements citoyens apparaissent,
- d'un point de vue citoyen, le r le des acteurs publics n'est pas clairement identifi . Le "qui fait quoi" entre l'Etat et les collectivit s locales est mal perçu par les habitants,
- les questions relatives au financement du projet, comme de sa desserte en transports publics, ont t trop peu voqu es.

La Commission de d bat public est un r el progr s dans les modalit s de concertation, elle gagnerait cependant s'enrichir par la pr sence, dans l'animation des d bats, de sp cialistes qui ne soient pas seulement issus de la sph re technique. Des personnalit s issues des Sciences Humaines constitueraient un apport pr cieux dans la conduite du d bat. Par ailleurs la r union publique, quelles que soient ses vertus, ne doit plus tre le seul mode de rencontre avec les citoyens. Il faudra tre plus imaginatif et plus innovant sur les m thodes de concertation.

Les chemins de l'avenir

UNE AUTRE ID E DU D VELOPPEMENT

Nous vivons dans un monde qui volue rapidement et qui d stabilise les plus faibles. Les mieux arm s s'adaptent ce monde dans lequel la mobilit est la cl du d veloppement. Les espaces ne sont pas ferm s, les territoires s'interp n trent, localement comme internationalement. Les changes conomiques ou intellectuels sont la base de la vie des hommes et la globalisation du Monde est r elle.

Cette volution rapide est la cause de d g ts sociaux graves quand la seule loi du march r git les rapports humains. Ce sont les d localisations ou la d gradation de l'environnement.

Mais la seule conservation de l'existant ne constitue pas une r ponse et encore moins un projet d'avenir. Pour r ussir demain, il faut conjuguer les logiques, celle du d veloppement conomique et de l'emploi avec celle de la sauvegarde de l'environnement et de la qualit de vie.

C'est de d veloppement humain qu'il s'agit, d'un d veloppement qui ne se mesure pas qu'en flux d' changes de marchandises mais aussi en 1 vation du niveau de vie et d' ducation.

Dans ce contexte, la r alisation d'un a roport est un outil de ce d veloppement permettant de multiplier les changes et de rapprocher les hommes. La M tropole Nantes-St Nazaire conna t une dynamique de d veloppement qu'il ne faut pas casser mais au contraire amplifier. Au-del des oppositions, le tramway de Nantes a t un outil de son renouveau et de son essor. Le m tro de Rennes a t un pari sur l'avenir tout comme le projet Ville-Port Saint

Nazaire. L'a roport de Notre Dame des Landes peut tre le second souffle de l'Agglom ration nantaise et la locomotive de la M tropole estuarienne au b n fice des territoires proches et de toute une r gion.

Au-del de la seule M tropole Nantes-Saint Nazaire, c'est de l'am nagement et du d veloppement de la grande r gion Ouest qu'il s'agit. Dans une perspective d'am nagement quilibr du territoire français et europ en, une plate-forme a roportuaire performante doit constituer une vitrine internationale pour ce territoire.

PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION TERRITORIALE DU PROJET

La r alisation de l'a roport de Notre Dame des Landes est un symbole pour la construction de ce nouveau territoire et les Conseils de D veloppement souhaitent marquer ensemble une solidarit de la soci t civile de cet espace.

Cette solidarit territoriale doit conforter l'ensemble des d marches visant structurer le territoire r gional. Cela concerne l'a roport de Notre Dame des Landes mais aussi la r alisation de lignes TGV et l'am lioration des liaisons routi res. L'a roport permettra d'offrir un ensemble de relations a riennes internationales pour atteindre rapidement toutes les destinations avec lesquelles les acteurs locaux doivent d sormais correspondre, il permettra galement leurs partenaires trangers, actifs ou potentiels, d'identifier le Grand Ouest comme une r gion facilement accessible.

Dans ce contexte, la r alisation du TGV Ouest est aussi un I ment de la poursuite du d veloppement r gional en particulier pour mettre l'ensemble de l'armature urbaine de l'Ouest, et notamment les villes p riph riques, moins de trois heures de Paris. Ce projet doit tre soutenu par l'ensemble des acteurs avec le compl ment indispensable qui concerne la r alisation du barreau sud de contournement de Paris permettant l'ancrage au r seau ferroviaire europ en...

Le d veloppement conomique et social de la grande r gion Ouest repose aussi sur sa capacit mettre en avant des grands p les urbains identifiables l' chelle europ enne. Pour atteindre cet objectif, il faut renforcer les coop rations entre les grandes villes du territoire que sont Nantes-St Nazaire, Rennes et Angers. Ce partenariat des agglom rations est un lement fondamental pour la construction de cet espace.

OUVRIR DES PERSPECTIVES AUX G N RATIONS FUTURES

Tout comme les individus vivent de projets, la soci t humaine a besoin d'ambition collective. L'Histoire de Nantes et de la grande r gion Ouest est largement marqu e par une ouverture vers l'ext rieur et par des paris d'am nagement.

Offrir aux g n rations futures un environnement sauvegard est une grande ambition imprative, mais elle n'est pas suffisante. Le d veloppement durable est un d fi d'avenir, mais qui ne doit pas conduire seulement pr server ce qui existe. L'humanit progresse en d couvrant, en inventant les conditions du mieux-vivre ensemble, en s'adaptant sans cesse. La r alisation de grands quipements permet de cr er pour nos enfants les conditions d'un d veloppement continu. Dans le contexte de la globalisation, l' tablissement de connexions a riennes performantes permettra au territoire de mieux s'inscrire dans les grands flux d' changes europ ens et mondiaux et favorisera son attractivit tous points de vue.

Le vrai d fi r side dans la qualit de mise en œuvre et de gestion de ces nouvelles infrastructures.

Les conditions concr tes de la r ussite

DONNER UN CARACT RE EXEMPLAIRE AU PROJET

Les conditions de mise en œuvre concr te du projet sont essentielles. Il faut, au-del des discours et des promesses, donner aux riverains des garanties solides, fermes et novatrices. Cela concerne les modalit s d'indemnisation, de compensation, de protection de l'environnement, de bruit... Il ne faut pas s'int resser l'expression riveraine pendant la seule p riode de concertation mais prolonger le dialogue pendant la p riode de r alisation.

La ma trise de l'urbanisation doit d passer le stade du vœu pieux. Le risque de construire un quipement de nouveau situ en ville compte tenu de l' volution continue de l'aire urbaine vers le Nord, est r el si la gestion de l'espace n'est pas organis e. Cette ma trise concerne aussi la gestion des espaces naturels et agricoles.

La qualit de la desserte de cet a roport, notamment dans la relation rapide avec les grands centres urbains proches, est galement essentielle, qu'il s'agisse des infrastructures routi res ou ferroviaires. Il est imp ratif, en particulier, d'assurer une desserte continue en voie expresse ou autorouti re avec Rennes et Angers. Cette question est fondamentale et doit tre trait e rapidement. Le Conseil de D veloppement de Nantes a fait remarquer, l'occasion de sa r flexion sur le sch ma directeur des transports collectifs de la Communaut Urbaine, que le projet d'a roport n' tait pas pris en compte. On ne peut pas imaginer un quipement de cette importance sans desserte de transports publics.

VITER LA RUPTURE CITOYENNE

Le projet d'a roport de Notre Dame des Landes est une illustration parfaite de la maxime qui a fait d bat lors de la Rencontre Nationale des Conseils de D veloppement : "la mani re de prendre une d cision est aussi importante que la d cision elle-m me".

Un bon projet peut devenir mauvais s'il est mal port . La r alisation d'un grand a roport pour le nouveau si cle est un I ment important du d veloppement territorial, mais si les conditions de mise en œuvre du projet ne sont pas satisfaisantes, il y aura une rupture citoyenne tr s grave pour l'avenir.

La parole est d sormais l'Etat pour la suite qui sera donn e ce projet mais sa r alisation doit tre partag e pour gagner la confiance des citoyens et porter b n fice au d veloppement du territoire.

RENFORCER LA SOLIDARIT TERRITORIALE

Les Conseils de D veloppement veulent affirmer la n cessit de la solidarit des territoires et souhaitent avoir un effet d'entra nement vis- -vis des institutions politiques. Au-del du projet d'a roport de Notre Dame des Landes, il y a un enjeu aujourd'hui insuffisamment pris en compte.

L'attraction de Nantes-Saint Nazaire est une vidence pour les habitants de cet espace, mais elle peut tre v cue par les voisins proches comme une volont d'h g monie. Des efforts sont faire, en mati re de communication notamment, pour que ces territoires soient de v ritables partenaires du d veloppement r gional et puissent y participer pleinement en d multipliant les d marches engag es.

L'a roport de Notre Dame des Landes est une occasion nouvelle de conforter ce partenariat et d'approfondir les changes de toutes natures : conomiques, culturels...

REGARDER VERS L'AVENIR

Le d bat public a eu le grand m rite de faire voluer l'argumentation des protagonistes. On est pass peu peu du d bat technicien celui des enjeux du d veloppement et donc de l'avenir.

Pour construire cet avenir, une action en r seau et une solidarit territoriale renforc e, fond e sur la coop ration et le partenariat, sont indispensables.

Au-del de l'affrontement verbal, parfois salutaire pour une certaine vitalit d mocratique, c'est la n cessit d'un regard partag vers l'avenir qui est apparue. Cette vision de l'avenir est la condition pour que notre territoire reste attractif, notamment pour les plus jeunes.

Jean-Joseph R GENT Pr sident du Conseil de D veloppement de Nantes

Jean-Pierre DESMARIE Jean-Claude DENIS Pr sident Pr sident du Conseil de D veloppement

du Conseil de D veloppement de la Communaut Urbaine de la Communaut d'Agglom ration du Pays et de l'Agglom ration de la r gion nazairienne et de l'estuaire d'Angers

Guy CANU Pr sident du Conseil de D veloppemen conomique et Social du Pay et de l'Agglom ration de Renr